

**DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE**

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce  
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

**1 - Déclarant**

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :  
Charpentier Florie Anne

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :  
Charpentier Florie Anne

N° SIRET : 92349286200019

Adresse : n° 5 Voie : Rue de l'église

Complément d'adresse :

Code postal : 60138 Localité : Chiry-Ourscamp

Téléphone (fixe ou portable) : 0645985298

**2 - Caractéristiques de la vente au déballage**

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce  
de détail...) :  
Rue du four parc de Chiry-Ourscamp

Marchandises vendues : neuves ☐ occasion ☒

Nature des marchandises vendues : Vêtements, jouets, livres, accessoires, déco, bibelots, DVD, cd, articles de puériculture

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de  
commerce) :

Date de début de vente : 06 09 2026 Date de fin de vente : 06 09 2026

Durée de la vente (en jours) : 1

**3 - Engagement du déclarant**

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) Charpentier Florie-Anne ,  
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2,  
R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : 14 08 2026



Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et  
d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la  
déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de  
commerce).

**4 - Cadre réservé à l'administration**

Date d'arrivée :  
recommandé avec demande d'avis de réception  
remise contre récépissé

N° d'enregistrement :

Observations :